Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 27 (1956)

Heft: 9

Rubrik: Chronique économique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE ECONOMIQUE

Dans l'agriculture. — Les gros dommages causés cette année à la moisson ont contraint l'Union suisse des paysans à intervenir auprès des instances fédérales compétentes (départements des finances et des douanes et de l'économie publique) pour demander une aide analogue à celle qui avait été prise en 1954.

* *

Le prix des œufs... — L'offre des œufs sur le marché est en régression sensible. Les prix des œufs du pays ont maintenant atteint leur niveau le plus élevé de cette année. Il est fort probable qu'il ne changera plus d'ici au mois de décembre.

* *

...et celui de la viande. — Sur le marché du gros bétail de boucherie, l'offre croissante saisonnière a provoqué une baisse de prix pour les vaches et les bœufs de boucherie. L'importation de viande de charcuterie a totalement cessé. Il semble que les prix pour les veaux et les porcs de boucherie demeureront stables, pour le moment du moins.

* *

Les marchés-concours de bétail de Delémont. — Il y eut d'abord le marché-concours de chevaux. Succès indéniable. Amélioration sensible de la qualité et en dépit de la lourdeur du marché, prix favorables pour les sujets de qualité.

Puis se déroulèrent, pour le bétail bovin, le concours cantonal et les concours de groupes du Syndicat d'élevage de Delémont et environs. Bétail indemne de tuberculose et de la maladie de Bang, bétail de toute première qualité qui peut concurrencer celui des régions classiques de l'élevage.

Puis, le marché-concours jurassien du bétail bovin. Ici aussi, bétail de toute première qualité. En dépit de la lourdeur du marché, plus de 65 % du bétail exposé fit l'objet de transactions. Prix appréciables. Il y eut même deux vaches appartenant au même éleveur qui atteignirent le prix élevé de Fr. 6800.—.

Il y eut aussi, à Delémont également, le concours du petit bétail. Qualité assez moyenne, mais qui ne donna pas entière satisfaction à la commission d'experts.

* *

A Saint-Imier, aucun chômeur. — Le degré d'occupation atteint actuellement à Saint-Imier un niveau jamais connu précédemment. L'office communal du travail n'a, en effet, enregistré aucun chômeur ni total, ni partiel.

* *

A Bienne, le marché du travail en août. — Les vacances horlogères et celles d'autres groupes professionnels qui ont eu lieu au début du mois d'août, n'ont guère influencé la très vive demande de main-d'œuvre étrangère. Dans l'industrie du bâtiment, la demande s'est quelque peu ralentie.

Le nombre des places vacantes inscrites auprès de l'office du travail s'élevait à fin août à 489. Le 25 août, jour de pointage, six chômeurs totaux (personnel du théâtre), comme le mois précédent, se sont présentés au contrôle.

Quatrième revision de l'AVS. — La commission du Conseil national chargée d'examiner le projet de la quatrième revision de l'AVS a siégé dernièrement à Berne. En matière d'augmentation des rentes, la commission s'est raillée dans sa majorité au projet du Conseil fédéral. Elle a en revanche décidé de proposer au Conseil national d'étendre l'échelle régressive des indépendants, de 6000 à 7200 fr. et de fixer au mois, et non à l'année, la fin de l'obligation de payer des cotisations.

* *

Le commerce extérieur de la Suisse en août. — Comparativement au mois correspondant de l'année précédente, notre commerce extérieur a été marqué par une augmentation des importations de l'ordre de 118,9 millions de francs et par une plus-value des exportations de 56,5 millions de francs. Les importations ont atteint 625,6 millions de francs et les exportations ont totalisé 454,1 millions.

Les importations s'étant accrues, par rapport au mois d'août 1955, plus fortement que les exportations, le solde passif de notre balance commerciale a beaucoup augmenté et s'établit cette fois à 171,5 millions de francs.

Importations. Dans le secteur des denrées alimentaires, boissons et fourrages, nos achats de froment, d'orge pour l'affouragement, de maïs, de sucre brut, ainsi que de matières à brasser et de vin en fûts, surtout, se sont renforcés au regard d'août 1955. Par contre, les arrivages de fruits oléagineux, d'avoine et de gros bétail de boucherie ont fortement rétrogradé en l'espace d'une année. L'accroissement quantitatif des importations en comparaison du mois d'août 1955 concerne principalement les matières premières, combustibles et carburants, nos achats de combustibles solides et liquides jouant en l'occurrence le rôle le plus important. L'étranger nous a également livré plus de fer et d'aciers bruts, de fers commerciaux, ainsi que de matières fibreuses pour la fabrication du papier. Parmi les produits fabriqués importés, les machines figurent avec les plus fortes avances en valeur. En outre, les entrées d'articles en caoutchouc et en cuir se sont aussi notablement accrues en l'espace d'une année.

Exportations. Le rendement des exportations de nos principales industries est, dans l'ensemble, supérieur à celui du mois d'août 1955. Les ventes de produits de l'industrie textile marquent une tendance ascendante. Les livraisons à l'étranger effectuées par l'industrie des chaussures dépassent également les résultats du mois d'août 1955. Dans le secteur de la métallurgie, les exportations de montres et de machines se sont considérablement accrues par rapport à août 1955.

Nos livraisons de montres passent de 56,6 millions de francs en août 1955 à 70,4 millions de francs en août 1956. Par contre, les ventes d'instruments et d'appareils, ainsi que d'aluminium, n'ont plus atteint les chiffres correspondants d'il y a une année. Dans le secteur des denrées alimentaires et tabacs, il s'est exporté plus de chocolat, de conserves de lait et farines alimentaires pour enfants et surtout de fromage, mais moins de tabacs manufacturés que pendant le mois d'août 1955.

* *

La participation horlogère à l'exposition américaine de la bijouterie. — Pour la 51e fois ont eu lieu à New-York, l'exposition et la foire organisées par la Fédération nationale des bijoutiers détaillants américains qui, chaque année, réunissent toutes les branches de la bijouterie et des secteurs apparentés. La foire de cette année a groupé

près de 4000 exposants. Les visiteurs ont été exceptionnellement nombreux.

Le stand de l'industrie horlogère suisse fut, avec celui de l'industrie française, celui qui s'est fait le plus remarquer par le goût élevé de ses produits. Il a présenté la plus grande et la plus petite montre du du monde : la première, un agrandissement d'une montre-bracelet d'un diamètre de 30 centimètres et d'un poids de 36 kilos, la deuxième, une montre-bracelet pour dame pas plus grande que la tête d'une allumette. On a pu voir les mêmes modèles exposés à la Foire d'échantillons de Bâle, au printemps dernier.

* *

Le Conseil fédéral, les prix et les salaires. — Le 6 septembre 1956, les présidents des gouvernements cantonaux se sont réunis à Berne sous la direction de M. Feldmann, président de la Confédération, et en présence de MM. Streuli et Holenstein, conseillers fédéraux, pour procéder à un échange de vues sur les effets de la prospérité, plus particulièrement sur la hausse des prix et des salaires qui en est la conséquence. Cet échange de vues, auquel prirent part les représentants de tous les cantons, avait déjà été prévu lors des conférences du 3 et 4 juillet avec les grandes associations patronales et syndicales.

Le conseiller fédéral Holenstein, chef du Département de l'économie publique, fit au nom du Conseil fédéral un exposé sur l'évolution de la situation économique jusqu'à ce jour et sur son état actuel en insistant particulièrement sur l'expansion économique que provoque l'activité extraordinairement intense dans le domaine des constructions des secteurs privé et public. Il signala les mesures prises par la Confédération pour tempérer cette expansion, notamment les efforts du Conseil fédéral et de la Banque nationale en vue d'atténuer la liquidité du marché de l'argent et de provoquer ainsi un certain ralentissement des investissements. Il indiqua en outre que cette année déjà la Confédération avait réduit le volume de ses projets de constructions de 12 % par rapport à 1955.

On sait qu'indépendamment des mesures touchant le marché de l'argent, la modération en matière de constructions constitue le moyen le plus efficace dont disposent les pouvoirs publics pour combattre la hausse des prix et des salaires. Le Conseil fédéral a invité dès lors instamment les cantons et les communes à limiter eux aussi l'adjudication de travaux dans la mesure du possible et à consentir, pour leur exécution, des délais suffisants.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : F. Reusser, Moutier — Secrétaire : R. Steiner, Delémont
Caissier : H. Farron, Delémont

Rédaction du bulletin : Responsables MM. F. Reusser et R. Steiner
Administration du bulletin : R. Steiner. Delémont
Publicité : Par l'administration du bulletin, Delémont

Comptes de chèques postaux : caisse générale Delémont, IVa 2086 ; pour abonnements : R. Steiner, Delémont, IVa 3250. — Téléphones : président : (032) 6 40 07 ; secrétariat : (066) 2 25 81 ou 2 15 83 ; caissier : (066) 2 14 37